

Suivi des larolimicoles coloniaux

Programme LARIMED - Bilan 2025 pour les Pyrénées-Orientales



Avocette élégante (*J. Dalmau*)

Florian Olivier

2025



Sterne naine

- Zone humide du Malpas

Au cours de la saison, des individus observés à chaque passage mais le niveau d'eau était trop haut pour envisager une installation.

- Sagnes de Pedros

Aucune installation.

- Pointe de la Coudalère

Les premiers oiseaux sont observés le 30/05, où un couple effectue quelques offrandes et accouplements sur le site. Par la suite, un maximum de 11 individus (5 couples identifiés) sera observé le 12/06, avec creusement de cuvettes. Il y a un couveur la semaine suivante, puis plus aucun le 27/06, où des individus reprennent les parades et accouplements, sans suite.

- Petites Dosses

Aucune installation.

- Sèches de St-Laurent (Pointe de la Maratxella)

De mi-mai à fin-juin, 2 à 6 individus sont observés sur le site, sans doute les mêmes qu'à la Coudalère. Aucune tentative d'installation.

- Plage du Barcarès

Après l'installation réussie de 2024 (30 couples couveurs au pic), il a été décidé d'installer une mise en défens avant l'arrivée des oiseaux. Dès mi-mai, une trentaine d'individus est observée en phase d'installation. Constatant l'installation de couveurs en dehors de la mise en défens, celle-ci est agrandie par le Parc Marin. Le 06/06, 23 couveurs sont comptabilisés (17 dans la mise en défens). Malheureusement, il n'y a plus que 9 couveurs la semaine suivante et plus qu'un le 18/06. Le site sera totalement abandonné les jours suivants, sans connaître la raison de cet échec. La forte fréquentation chats domestiques pourrait expliquer le phénomène, sans qu'aucune preuve de prédation n'ait été relevée.



Mise en défens 2025 (en rouge) et 2024 (en gris).



Site de la plage du Barcarès et mise en défens, le 06/06. (F. Olivier)

- Bourdigou

De mi-mai à fin-juin, quelques oiseaux sont observés à chaque passage sans qu'aucune installation ne se fasse. Le 02/07, 5 couveurs sont présents dans une petite zone au nord de la mise en défens. Celle-ci est alors agrandie, et des enclos sont installés autour des couveurs par le Parc Marin. Le 11/07, il y a 8 couveurs mais plus que 2 le 18/07, tandis que les **2 premiers poussins** sont observés. Ces derniers ne seront pas réobservés par la suite (prédation ou poussins cachés dans la végétation ?). Le 22/07 (semaine 30 donc !), il y a toujours 2 couveurs, qui ne seront pas suivis dans le cadre du Larimed, mais qui, semble-t-il, ont réussi à produire des jeunes (3 poussins observés début août par les agents de PMM). Cette installation très tardive concerne sans doute des reports d'échecs sur d'autres sites.

- Plage de Canet – Grau des Basses

Comme chaque année, la plage sud du Grau des Basses est mise en défens via APPB, et ce malgré une nidification réussie des sternes pour la dernière fois en 2017. C'est à partir de début-juin que des oiseaux sont vus en nombre sur le site et avec des comportements reproducteurs. Le 01/06, 26 individus sont observés parmi lesquels se trouvent 6 couveurs. Ceux-ci sont tous installés au sud de la mise en défens, au milieu de la plage. Bien que nous craignons que cette installation soit perdue d'avance avec la fréquentation de la plage, **les couveurs se maintiennent et sont au nombre de 17** le 18/06 (11 hors mise en défens, où sont alors installés des enclos avec le Parc Marin).



Installation d'enclos de protection « de secours » au sud de la mise en défens, le 18/06 (F. Olivier).

Les **premières** naissances sont constatées le 25/06, sans que les poussins puissent être comptés avec précision (sous les ailes des adultes avec les fortes chaleurs), mais concerne au moins 3 couples. Le 03/07, un minimum de 10 poussins est observé, puis **14 le 09/07, auxquels s'ajoutent 6 nouveaux couveurs**. Ces nouveaux couveurs tardifs n'ont à priori pas produit de jeunes.



Jeune Sterne naine volante sur le site, le 22/07 (B. Boscher).

- Ancien Réart

Dans la dernière décade de juin, des sternes sont observés par les agents de PMM avec des comportements d'installation sur ce site non connu de l'Ancien Réart, probablement dû à des échecs sur la plage de Canet. Le site est directement interdit d'accès. Ainsi, le 03/07, 28 individus sont présents dont 4 couveurs, nichant à même la piste traversant la sansouïre. Cette installation ne portera cependant pas ses fruits, avec un échec constaté la semaine suivante.



Nid de Sterne naine sur la piste (F. Olivier)



Interdiction d'accès mise en place sur le site de l'Ancien Réart par PMM (F. Olivier).



Site de l'Ancien Réart.

Mouette rieuse



Mouette rieuse (*A. Labetaa*).

- Zone humide du Malpas

Aucune installation constatée cette années sur le site, malgré la présence régulière d'un petit groupe d'individus. Le niveau de l'eau était ce printemps assez haut sur la pièce d'eau habituellement utilisée et les ilots étaient presque immergés. Cela explique probablement l'absence de Mouette rieuse nicheuse cette année.

Avocette élégante

Notons tout d'abord que la nidification réussie de l'Avocette élégante n'a jamais été documentée dans le département des Pyrénées-Orientales. En 2000, deux nids sont construits sans savoir si des jeunes seront produits. En 2012, des accouplements et des comportements agressifs seront observés, là encore sans savoir si une nidification sera menée à bien. Ces observations ont toujours été faites sur l'étang de Canet, dans le secteur de la Fosseille et du Nouveau Réart. Il est cependant fort possible que des reproductions aient eu lieu sans qu'elles aient été observées (ou rapportées), étant donné le manque de prospection de ces sites difficiles d'observation.

- **Ancien Réart**

Le 25/06, **un couveur et 5 poussins de 1^{ère} semaine** sont observés dans les sansouïres de l'Ancien Réart et sur la berge de l'étang. La semaine suivante, plus que 3 poussins sont vus. **4 poussins de 1^{ère} semaine seront ensuite observés le 09/07**, correspondant sûrement au couveur observé le 25/06, les plus vieux poussins ne seront quant à eux plus observés, phénomènes souvent constatés chez l'espèce, dont les succès d'envol sont alors très difficilement estimables. 3 de ces poussins sont de nouveaux vus la semaine suivante, mais ce sont de nouveau **2 poussins de 1^{ère} semaine qui seront vus le 24/07**, date du dernier passage.

Il est donc délicat de faire état d'un nombre exact de couples et de poussins ayant été produits, mais au moins **11 poussins** ont été observés au cours des 5 semaines de suivi, correspondant sûrement à au moins 4 nichées différentes (mais peut-être à moins de 4 couples, ce qui s'expliquerait par de possibles échecs puis reports).



Couveur d'Avocette élégante observé sur le site de l'Ancien Réart, le 25/06 (F. Olivier)



Premiers poussins d'Avocette élégante observés sur le site de l'Ancien Réart, le 25/06 (F. Olivier).



3 poussins de 2ème semaine le 16/07 (F. Olivier).

Bilan 2025

Comme en 2024, c'est une année en demi-teinte pour la Sterne naine, avec de nombreuses installations sans suite, des reports, et de nouveaux sites utilisés qu'il a fallu mettre en protection en cours de nidification. Mais malgré cela, quelques couples ont pu produire des poussins, notamment sur la plage de Canet, où un maximum de 14 poussins sont observés simultanément, pour une vingtaine de couveurs. C'est la première fois depuis 2017 que des poussins de Sternes naines naissent à Canet. Au Bourdigou, la saison fut également laborieuse, avec des naissances très tardives de quelques poussins qui se sont probablement soldées par des échecs.

Pour la Mouette rieuse, aucune reproduction n'a été notée cette année, contrairement à 2024. Les hauteurs d'eau du site de Salses au printemps ont rendu les îlots habituellement utilisés inadaptés.

L'événement marquant de l'année 2025 concerne l'Avocette élégante, pour laquelle une nidification réussie a enfin été documentée dans le département. Au moins 11 poussins ont été observés dans les sansouïres de l'Étang de Canet,

Ces résultats confirment la vulnérabilité des colonies aux perturbations et à la prédation. De gros efforts ont été mis en place pour protéger dans l'urgence les colonies, par le GOR certes, mais aussi grâce à tous les acteurs du programme au premier rang duquel le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, mais aussi Perpignan Méditerranée Métropole, le Syndicat Rivage et le Syndicat du Bassin Versant du Réart.